

Ecrit par le 22 juillet 2024

Elections : On refait le match...

Vivant aujourd'hui dans le Luberon, [Didier Bailleux](#)* propose désormais régulièrement des chroniques dans nos colonnes. L'occasion pour ce professionnel des médias de nous offrir une vision décalée de notre territoire. Après [les péripéties afin de connaître son adresse exacte](#), on quitte momentanément la Provence cette semaine pour prendre la direction d'une scène plus nationale. Elections et actualité obligent.

Quoi qu'on en dise et quel que soit leur assez faible mobilisation électorale, les français ne sont pas insensibles à la politique. Ils l'aiment et pas uniquement parce qu'il en va de leur vie quotidienne et de l'avenir de leurs enfants, ils l'aiment parce que c'est aussi une compétition, un combat et un spectacle où comme dans tout sport on peut en sortir grandi et gagnant. Mais ce n'est pas systématique...

Relégation des équipes historiques

L'élection présidentielle de 2022 présente de nombreuses particularités. A commencer par le fait qu'il s'agit de la réédition du match de 2017, qu'une majorité d'entre nous ne souhaitons vraiment pas revivre. A quoi bon faire le déplacement pour une rencontre dont on connaît le résultat par avance ? C'est comme si le PSG recevait en finale de la Coupe de France l'équipe réserve du Thor. Qui pourrait reprocher à ces abstentionnistes de pratiquer de l'anti-jeu ? La démocratie pourrait-elle le supporter encore longtemps ?

Le match de 2022 a même quelque chose de douloureux pour les supporters de la gauche, qui pour la troisième fois, depuis 2002, sont priés de soutenir un candidat qui n'a pas vraiment leur préférence. Et cela au motif qu'il faut savoir 'être républicain' et faire barrage à l'extrême droite. On peut comprendre qu'ils aient le sentiment qu'on leur vole leur match et que la partie est quelque peu truquée ! Faut pas chercher bien loin les raisons de cette forme de désaveu, qui n'épargne pas non plus les équipes historiques mises aujourd'hui totalement KO, sonnées debout. Celles-là même qui occupaient, il n'y a pas si longtemps de cela, le haut du tableau...

Un non match

Autre paradoxe et pas des moindres : alors que les enjeux n'ont jamais été aussi importants pour notre avenir et sans doute à terme pour notre civilisation, le débat qui a précédé cette élection n'aura jamais été aussi pauvre sur le fond. Et cela pas uniquement à cause de l'anesthésie provoquée par la crise sanitaire ou la guerre en Ukraine. A l'heure où des choix décisifs devaient être faits, on a discuté des nuances de la couleur des maillots ! Jamais un vote n'aurait dû être autant engageant, jamais il a été aussi vide, aussi plat... Comme un non match...

Un sport collectif

La politique ne saurait relever d'une pratique individuelle, il s'agit plutôt un sport d'équipe où les égos devraient savoir aussi s'effacer au profit de l'intérêt général. Certains joueurs ont des 'moi' tellement

Ecrit par le 22 juillet 2024

surdimensionnés qu'ils provoquent dans certains cas cécités et surdités les plus extrêmes. Les idées et les programmes se sont progressivement effacés au profit de ceux qui les portent, de leurs personnalités voire de leurs traits de caractère.

Si prompt à donner des leçons, les forces dites de gauche illustrent sans aucun doute et de manière éclatante ce propos. Et les chiffres sont éloquentes. Rien que l'ajout d'un peu plus de la moitié des votes portés sur le candidat du PCF aurait permis au candidat de gauche arrivé sur la troisième marche du podium d'être qualifié pour le second tour. Rappelons à toute fin utile qu'en 2017, ces deux partis c'était la même boutique.

En faisant front commun ces deux partis auraient très probablement évincé le RN dès le premier tour. Et surtout ils auraient permis pour le second tour un vrai débat opposant deux visions de la société avec deux projets tangibles.

La démocratie en serait sortie vainqueur. Mais les égos l'ont emporté sur les négo comme le titrait Libération. Et comme le pire n'étant jamais sûr, ces mêmes challengers de gauche ont appelé le soir même du premier tour à voter pour le président sortant. Ils auront mis moins de temps à appeler à voter contre leur ennemi commun qu'à s'entendre 'en famille' pour le premier tour. L'important était de participer mais pas de gagner.

Le grand mercato des législatives

Mais la partie n'est pas finie, me direz-vous, il reste avec les législatives, un troisième tiers temps important. Et là c'est le grand mercato qui démarre : transferts de joueurs, rapprochements, alliances improbables et circonstanciées, négociations d'arrière boutiques avec son lot de trahisons et de rebondissements...

Changement de règles, maintenant c'est l'union qui fait la force. Il s'agit de dégager une majorité à l'assemblée nationale qui viendra en soutien ou en opposition au président fraîchement réélu. Le match est relancé. Mais pas sûr que tout le public ne suive cette fois-ci...

Il est très probable que si rien n'a été réglé au soir du 24 avril les choses n'auront guère avancées le 19 juin prochain. Et peut-être que le vrai troisième tour ne se jouera pas dans les urnes mais dans la rue et que l'impatience si longtemps contenue de ceux qui n'ont rien à perdre se transforme en colère forte. Dans ce domaine nos concitoyens ont montré de par le passé de réelles capacités dans la pratique de ce sport...

Didier Bailleux

**Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et a travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.*

Ecrit par le 22 juillet 2024

Luberon : « Je ne sais pas où j'habite ! »

Vivant aujourd'hui dans le Luberon, [Didier Bailleux](#)* proposera désormais régulièrement des chroniques dans nos colonnes. L'occasion pour ce professionnel des médias de nous offrir une vision décalée de la Provence.

C'est par ces mots que j'entame ma conversation avec l'agent Le Floch de la police rurale de Mérindol. Après un bref salut, il me demande : « qu'est-ce que je peux faire pour vous ? ». Il a vite compris que je n'étais pas sous l'emprise de quelques substances plus ou moins illicites ou empreint de confusion mentale qui m'aurait fait perdre tout sens de l'orientation.

En effet, si nous - je dis 'nous' car nous sommes deux à partager le même toit - savons encore très bien où nous habitons, merci, nous ne sommes pas en capacité de donner avec précision notre adresse avec un nom de voie et un numéro, comme c'est l'usage. Pour faire en sorte que nous puissions recevoir notre courrier, nous en avons informé le service des postes par l'intermédiaire de son préposé en charge de sa distribution. Et pour tous ceux qui prévoient de nous rendre visite nous avons repeint notre boîte aux lettres d'un rouge les plus seyants.

Eviter les longs et fastidieux radioguidages

Tel un phare au milieu de la nuit cette oriflamme colorée fonctionne plutôt bien et nous épargne de longs et fastidieux radioguidages. D'autant plus que les ondes des téléphones portables franchissent très difficilement les vieux murs de la maison. On ne saurait jamais trop vanter les charmes de ces anciennes bastides provençales, quelques soit les circonstances elles nous replongent toujours dans leurs époques. Nous aurions pu nous en rester là et considérer que tout allait bien. Mais une interrogation nous traversa l'esprit. Depuis plusieurs mois nous attendons notre connexion au réseau internet haut débit, elle nous aurait enfin permis de faire de ce vieil axiome éculé voulant associer tradition et modernité une 'vraie réalité'. Mais comment nous attribuer une ligne haut-débit si nous n'avons pas d'adresse précise ? Peut-être qu'aux yeux des opérateurs téléphoniques nous n'existons pas ?

Quelle adresse donner en cas d'appel au secours ?

Tout cela pour en arriver, en une matinée d'automne ensoleillé, dans les services municipaux de Mérindol, bien décidé à repartir avec l'information tant recherchée : quelle est notre adresse exacte ?

L'accueil y fut aussi bienveillant que compréhensif. « Vous avez tout à fait raison » me lança l'agent Le Floch et il poursuit d'un ton plus grave « Si vous avez besoin de secours quelle adresse allez-vous donner ? ». Argument implacable. Comment n'y avons-nous pas pensé, surtout en ces temps où le principe de précaution semble être devenu pour ceux qui nous gouvernent et nous administrent leur unique priorité ou presque ?

« Allons voir cela sur le cadastre » me lance notre homme tout en m'invitant à le suivre dans son bureau. Une fois installé derrière son ordinateur et l'application concernée ouverte, nous identifions notre parcelle. Et là, ce fut la révélation... Le cadastre nous indique que la voie qui nous dessert et délimite les bans communaux de Mérindol et de Puget-sur-Durance appartient à cette dernière. Il faut savoir que

Ecrit par le 22 juillet 2024

généralement ce type de voie est partagé pour moitié, chacun prenant un côté de celle-ci. Deuxième particularité de notre affaire : la première partie de la voie (avant son intersection avec la D 173) elle est commune... aux deux communes. Fruit d'une histoire sans aucun doute mouvementée.

Une affaire rondement menée

Cette voie appartient à Puget il faut donc s'adresser à Puget. N'écouter que son devoir, notre agent prend son téléphone et appelle la personne en charge de l'urbanisme à la mairie de Puget. « Allo Valérie ? C'est Nicolas... Voilà ce qui m'amène... ». Après lui avoir résumé la situation et notre problème il se propose de lui envoyer par mail copie de la partie du cadastre concerné. Ce qu'il fait dans l'instant. Et me accompagnant jusque sur le pas de la porte il me promet de me tenir au courant dès qu'il a du nouveau. Je quitte les lieux pas mécontent de ma matinée et plutôt satisfait du fonctionnement de notre administration locale. Quelques heures après je reçois un mail de M. Le Floch** faisant un résumé précis de la situation et des démarches en cours. J'y apprend que le responsable du centre de tri postal de Cadenet, duquel nous dépendons, a déjà aussi été mis sur le coup ainsi que le SDIS (service départemental d'incendie et de secours). Une affaire rondement menée.

Dans la même journée notre agent m'appelle : « J'ai le retour de Puget ! Ils vont inscrire à l'ordre du jour de leur prochain conseil municipal le choix du nom ». Le dossier est en bonne voie aurions-nous pu dire !

La réponse existe depuis 1839

Le lendemain, mail de la secrétaire de la mairie de Puget. Elle s'est plongée dans les archives de la commune, cette voie a déjà un nom et l'arrêté de nomination remonte à 1839. Il s'agit du chemin du Degoutaud dit « le dégoutaou » (là où coule l'eau). Donc plus besoin de conseil municipal, il suffira de mettre un panneau et d'attribuer un numéro. Nous avons ensuite confirmation que le SDIS 84 qui avait déjà enregistré le nom de cette voie côté Puget va le faire aussi pour le côté Mérindol. Nous sommes sauvés !

Ensuite, pris soudain d'une sorte de reflexe primaire, je me connecte sur Google maps pour connaître la position du géant américain sur notre petit problème, dans notre petit coin de Provence... Et je vous le donne en mille notre voie s'appelle le chemin du Dégoutaou. Trop fort google ! Mais 6 mois après cet épisode nous attendons toujours le haut débit.

Didier Bailleux

**Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), [Didier Bailleux](#) a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et a travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.*

***Le nom de l'agent municipal a été modifié.*